

La trajectoire de l'emploi du futur chez une cohorte de Montréalais francophones entre 1971 et 1995

Hélène Blondeau

Volume 37, numéro 2, 2006

Les variétés de français en Amérique du Nord. Évolution, innovation et description

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015840ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/015840ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de l'Université de Moncton

ISSN

0316-6368 (imprimé)
1712-2139 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Blondeau, H. (2006). La trajectoire de l'emploi du futur chez une cohorte de Montréalais francophones entre 1971 et 1995. *Revue de l'Université de Moncton*, 37(2), 73–98. <https://doi.org/10.7202/015840ar>

Résumé de l'article

S'appuyant sur des données diachroniques documentant la variation en ce qui concerne la référence temporelle au futur en français, cet article fait la lumière sur la contribution du suivi de cohorte à la compréhension du changement linguistique. La recherche en temps réel présente une étude de cas de 12 locuteurs suivis au cours d'une période de 24 ans (1971 à 1995). Les résultats indiquent une augmentation de l'usage du futur synthétique, une tendance contraire à celle du changement communautaire en cours qui suggère plutôt un déclin de la forme synthétique. Cependant, l'analyse des contraintes linguistiques sur la variation indique que la polarité, que l'on considérait précédemment le facteur principal influençant la variation, continue d'exercer une influence incontestable sur la distribution des formes. L'article conclut à la complémentarité des approches méthodologiques en temps apparent et en temps réel dans l'étude de la variation et du changement linguistique.

La trajectoire de l'emploi du futur chez une cohorte de Montréalais francophones entre 1971 et 1995

Hélène Blondeau

University of Florida

S'appuyant sur des données diachroniques documentant la variation en ce qui concerne la référence temporelle au futur en français, cet article fait la lumière sur la contribution du suivi de cohorte à la compréhension du changement linguistique. La recherche en temps réel présente une étude de cas de 12 locuteurs suivis au cours d'une période de 24 ans (1971 à 1995). Les résultats indiquent une augmentation de l'usage du futur synthétique, une tendance contraire à celle du changement communautaire en cours qui suggère plutôt un déclin de la forme synthétique. Cependant, l'analyse des contraintes linguistiques sur la variation indique que la polarité, que l'on considérait précédemment le facteur principal influençant la variation, continue d'exercer une influence incontestable sur la distribution des formes. L'article conclut à la complémentarité des approches méthodologiques en temps apparent et en temps réel dans l'étude de la variation et du changement linguistique.

Based on diachronic data documenting the variation related to future temporal reference in French, this study sheds light on the contribution of panel study in the understanding of language change. This real-time study provides a follow-up of 12 speakers of Montreal French over a period of 24 years (1971 to 1995). The results show an increase in the use of the synthetic future, a tendency contrary to the one characterizing the community change in progress that rather suggests a decline of the synthetic forms. Still, the analysis of the linguistic constraints on variation shows that polarity, previously considered to be the main factor, continues to exert a powerful influence on the distribution of forms. The article concludes that the methodological approaches in apparent- and real-time should complement one another for the study of language variation and change.

Introduction

En français contemporain, deux formes verbales présentent de manière explicite une marque morpho-syntaxique du futur : le futur simple, une construction synthétique (FS), et le futur périphrastique (FP), une construction analytique construite avec le verbe *aller* suivi de l'infinitif. Cette étude examine l'alternance

Adresse pour correspondance : Department of Romance Languages and Literatures, University of Florida, 210 Dauer Hall, P.O. Box 117405, Gainesville, FL 32611 USA.

Courriel : blondeau@rll.ufl.edu.

entre ces deux variantes, illustrées aux exemples (1) et (2), dans un ensemble de données longitudinales représentant le français parlé à Montréal.

- (1) Il y a encore une autre badluck là mon autre garçon qui a eu un accident de moto et puis là bien lui aussi il *va* tu *mourir* (FP) ? il *mourra* tu pas (FS)¹ ? (Louise, 1995²)
- (2) C'est juste ceux-là qui *vont payer* (FP) pour le quai, tu sais ça *sera* (FS) pas tout le monde. (Louise, 1995)

La variation dans l'usage des temps verbaux du futur en français a déjà fait l'objet d'attention pour plusieurs variétés du français, qu'il soit hexagonal (JeanJean, 1988 ; Frankel, 1984) ou nord-américain (Deshaies et Laforge, 1981 ; Emirkanian et Sankoff, 1985 ; Poplack et Turpin, 1999 ; Chevalier, 1994 ; Zimmer, 1994 ; King et Nadasdi, 2003). Dans la majorité des études empiriques portant sur la variation, l'intérêt des chercheurs a porté sur l'alternance entre les deux variantes principales — le futur synthétique et le futur analytique — auxquelles on a tenté d'associer des facteurs linguistiques ou sociaux explicatifs de l'usage.

Il faut toutefois noter que la référence à un événement futur en français peut s'exprimer d'autres façons (Fleischman, 1982). En effet, on peut noter que l'emploi d'autres temps verbaux, comme le présent de l'indicatif, le subjonctif présent et, parfois même le passé composé, ainsi que l'usage de verbes modaux, peuvent véhiculer un sens de postériorité, à condition d'examiner le contexte sémantique plus large dans lequel s'insèrent les formes verbales.

Si on considère, par exemple, l'usage du présent de l'indicatif, force est de constater qu'il peut parfois véhiculer une valeur sémantique de postériorité. Cependant, pour attribuer au présent de l'indicatif cette valeur de postériorité, il faut que le contexte environnant vienne en clarifier la référence temporelle. Comme l'avaient d'ailleurs noté Poplack et Turpin (1999) dans leur étude de la variation dans le français d'Ottawa-Hull, le présent à valeur de futur est fortement conditionné par la présence d'un adverbe dans son environnement immédiat. À vrai dire, en l'absence d'un tel élément, il devient difficile d'attribuer au présent — un temps non marqué — une quelconque valeur de futur. À cet égard, nous avons noté dans nos propres données que la forme verbale du présent ne véhicule jamais à elle seule la référence temporelle au futur. En effet, elle doit toujours être associée à un autre élément, une indication temporelle non équivoque comme dans le cas de l'exemple (3), pour qu'un sens de postériorité puisse s'en dégager.

- (3) Parfait, alors tu vas l'avoir. Alors on *commence jeudi prochain*. (Charles, 1995)

Par ailleurs, ce temps verbal compte pour une très faible proportion de la variation, comme l'ont observé Poplack et Turpin (1999) dans leur étude sur le français d'Ottawa-Hull. En effet, leur étude a démontré que le présent à valeur de futur ne

comptait que pour 7 % des données, le plus large de la distribution se partageant plutôt entre le futur synthétique et le futur périphrastique.

Le fait que, d'une part, le présent constitue une variante peu employée et, d'autre part, que ce temps verbal ne véhicule pas à lui seul une valeur de futur a conduit à son exclusion de l'objet d'étude. Des raisons similaires justifient l'exclusion des verbes modaux, du subjonctif et du passé composé qui peuvent également parfois véhiculer un sens de postériorité, mais seulement si on tient compte du contexte sémantique plus large dans lequel ces formes verbales se retrouvent. Cette étude se concentre uniquement sur les variantes qui portent une marque explicite de futur sur le plan de la morpho-syntaxe.

Enfin, l'attention portée aux deux variantes principales — le futur synthétique et le futur périphrastique — se justifie également pour des raisons comparatives puisqu'un des objectifs de cet article consiste à tracer le portrait diachronique de la variation en français montréalais et que les travaux antérieurs ont principalement porté sur ces deux variantes.

Les études antérieures sur la variation dans le français parlé à Montréal ont formulé l'hypothèse d'un changement en cours dans l'usage de l'alternance entre le futur synthétique et le futur périphrastique (Emirkanian et Sankoff, 1985 ; Zimmer, 1994). Dans leur étude fondatrice sur le français montréalais, Emirkanian et Sankoff ont suggéré, à partir de l'examen de données synchroniques recueillies dans les années 70, que le futur synthétique serait en perte de vitesse à la faveur du futur périphrastique. Le présent article contribue au débat sur la nature et la portée de ce changement en examinant de nouvelles données en temps réel documentant la situation pour une période s'étalant de 1971 à 1995.

Cette étude de cas porte sur une cohorte de Montréalais francophones dont le comportement a été observé au cours d'une période de 24 ans³. Le groupe de locuteurs formant cette cohorte se compose d'un sous-ensemble de 12 individus qui faisaient à l'origine partie du corpus sociolinguistique Sankoff-Cedergren (Sankoff *et al.*, 1976), dont la constitution a initié dans les années 70 un ensemble de travaux sur la variation en français montréalais puis dans d'autres variétés de français parlé au Canada. Ces 12 locuteurs, interviewés en 1971 lors de l'étude synchronique initiale, ont participé par la suite à deux autres entrevues en 1984 et 1995, fournissant un ensemble unique de données sociolinguistiques longitudinales recueillies au cours de la vie des individus (Thibault et Vincent, 1990 ; Vincent *et al.*, 1995).

L'objectif de cet article consiste à faire le point sur la portée d'une telle approche longitudinale en proposant quelques réflexions méthodologiques sur le suivi de cette cohorte au fil du temps. L'article se concentre sur les questions de méthode reliées aux études en temps réel et sur leur contribution particulière à l'étude du changement linguistique. À titre d'appui à cette discussion

méthodologique, nous présentons donc une analyse tirée de l'examen du comportement linguistique de cette cohorte de locuteurs à trois périodes — 1971, 1984 et 1995 — en ce qui concerne une variable linguistique associée à un changement en cours dans la communauté, la variation dans les emplois de la référence temporelle au futur.

Du temps apparent au temps réel

Les données dont disposent maintenant les sociolinguistes permettent non seulement de postuler le changement à partir d'observations synchroniques mais d'examiner la situation en diachronie. Ainsi, les hypothèses de changement, traditionnellement dégagées à partir de données synchroniques dans les études sociolinguistiques fondatrices, peuvent aujourd'hui trouver confirmation ou infirmation à partir de données diachroniques.

Le modèle du temps apparent, perspective classique développée par Labov dans les années 60, postulait le changement à partir du comportement différentiel des générations à un moment précis en synchronie. En proposant une façon originale d'inférer le passage du temps à partir de la synchronie, Labov faisait contrepoids au manque de données diachroniques socialement représentatives de la communauté à l'époque de ses premières études sociolinguistiques. Ce modèle du temps apparent s'appuyait sur la prémisse sous-jacente de la stabilité des grammaires individuelles, une fois le stade de l'acquisition initiale dépassé. Ainsi, prenant pour acquis la stabilité du comportement linguistique des locuteurs une fois l'âge adulte atteint, une différence significative entre deux générations peut s'avérer un indice de changement en cours dans la communauté linguistique. Signalons toutefois que Labov n'a jamais balayé l'hypothèse qu'un comportement différentiel des générations pouvait aussi être lié au phénomène de la gradation d'âge tel que défini par Hockett (1950); voir la discussion dans Labov (1994). En définitive, c'est l'analyse particulière de chaque communauté à travers les évidences synchroniques et, ultimement diachroniques, qui permettent de départager entre les différentes hypothèses s'offrant au chercheur.

Le modèle du temps réel ou diachronique, par définition, compare les données à au moins deux périodes différentes. Deux types d'études relèvent de cette approche : la *comparaison des tendances communautaires* et le *suivi de cohorte*. La comparaison des tendances communautaires étudie la communauté à deux moments différents (ou plus) et examine les différences à partir d'échantillons distincts représentatifs de la population étudiée aux différents temps de la comparaison. Le suivi de cohorte, dont la présente étude relève, compare quant à lui les mêmes individus au fil du temps. Dans le cas de la comparaison des tendances communautaires, la communauté forme l'unité d'analyse alors que dans

le cas du suivi de cohorte, c'est un groupe d'individus spécifiques qui constitue l'unité d'analyse. Des recherches récentes ont démontré combien l'explication du changement linguistique bénéficiait de l'apport de chacune de ces deux approches méthodologiques en temps réel (Sankoff, 2005). Loin d'être superflues, les études en temps réel constituent la preuve par excellence du changement linguistique.

L'étude du changement dans la prononciation du /r/ en français de Montréal constitue à ce titre un cas de figure qui illustre la complémentarité des approches méthodologiques. Une première étude synchronique, menée sur des données sociolinguistiques recueillies à Montréal en 1971, constatait des différences intergénérationnelles significatives permettant de postuler un changement en cours dans la communauté à partir du modèle du temps apparent (Clermont et Cedergren, 1979). Deux variantes principales entraient en concurrence : une variante apicale, associée traditionnellement à la région de Montréal et une variante postérieure généralement associée à l'Est de la province. Le fait que les jeunes générations utilisaient la variante postérieure plus fréquemment en 1971 que les locuteurs plus âgés, usagers de la variante apicale, conduisait à postuler un changement en cours en faveur de la variante postérieure dans la communauté. Signalons que cette hypothèse s'appuyait aussi sur des évidences de nature dialectologique recueillies dans les années 50 à partir des travaux de Vinay (1950).

Par la suite, dans une étude en temps réel, Cedergren confirmait l'hypothèse de changement en cours dans une étude rétrospective des tendances communautaires (1987). Pour y arriver, elle comparait les données du corpus Sankoff-Cedergren de 1971 à un échantillon représentatif de la communauté tiré du corpus Bibeau-Dugas recueilli en 1963. Cette comparaison des tendances communautaires confirmait l'hypothèse d'un recul de la variante apicale. Plus récemment, Sankoff *et al.* (2001a) ont indiqué, à partir du suivi d'une cohorte d'individus montréalais entre 1971 et 1995, que certains locuteurs avaient modifié leur comportement linguistique en direction de la nouvelle norme communautaire et avaient adopté la nouvelle variante postérieure. Dans leur examen de nouvelles données, répertoriées chez les mêmes locuteurs à trois moments de leur vie, elles indiquaient que certains individus avaient altéré leur comportement linguistique en vieillissant et, ainsi, participaient au changement en cours dans leur communauté. Enfin, dans une dernière étude combinant la comparaison des tendances communautaires au suivi de cohorte, Sankoff et Blondeau (2002) ont mesuré la contribution respective des deux approches. Ainsi, bien que certains individus puissent modifier leur comportement en direction du changement communautaire, le changement individuel s'avère relativement moins important et moins régulier que le changement communautaire, du moins pour la variable /r/.

Ce bref survol à partir de l'exemple du /r/ en français montréalais illustre la complémentarité des différents points de vue méthodologiques adoptés.

L'approche synchronique s'avère une manière de contourner le problème de l'absence de données diachroniques et l'interprétation du temps apparent une approximation que l'on doit éventuellement étayer de données supplémentaires. Seules les études en temps réel nous permettent de clarifier notre compréhension de la dynamique du changement. Par ailleurs, les deux approches en temps réel qui s'offrent au chercheur permettent de distinguer ce qui relève du changement individuel (suivi de cohorte) du changement au sein de la communauté (suivi des tendances communautaires). D'autres études récentes adoptant ces deux approches méthodologiques en temps réel ont examiné la contribution individuelle aux changements linguistiques communautaires pour différentes variables, un aspect que la sociolinguistique du français avait peu examiné jusqu'à ce jour (Blondeau, 2001 ; Blondeau *et al.*, 2002 ; Sankoff *et al.*, 2001b). La réflexion méthodologique présentée dans le présent article, tout en se concentrant spécifiquement sur le suivi de cohorte, s'inscrit dans la poursuite de ces avenues de recherche.

Les données

Comme nous l'avons déjà mentionné, les données analysées dans cette recherche proviennent d'un sous-échantillon de 12 locuteurs provenant de trois corpus sociolinguistiques intimement reliés. Le corpus Sankoff-Cedergren, dont la cohorte est issue, a été recueilli en 1971 et totalisait à l'origine 120 locuteurs. À sa suite en 1984, le corpus Montréal-84 a vu le jour et comprenait 72 locuteurs, dont 60 provenaient du corpus initial. Enfin, le corpus Montréal-95, recueilli en 1995, regroupait 14 locuteurs, dont 12 avaient participé aux deux premiers corpus, les deux autres n'ayant été interviewés qu'en 1984 et 1995. La cohorte étudiée dans la présente recherche se compose donc des 12 locuteurs qui se retrouvent dans les trois études⁴. Ils ont accordé des entrevues en 1971, 1984 et 1995, ces trois moments distincts constituant les trois jalons de la comparaison.

Tel qu'indiqué dans les articles méthodologiques consacrés aux corpus de 1984 et 1995, les équipes de chercheurs ayant recueilli les données ont veillé à assurer la comparabilité des données d'un corpus à l'autre (Thibault et Vincent, 1990 ; Vincent *et al.*, 1995). À cet égard, les entrevues montrent un parallèle remarquable. Ce sont des entrevues sociolinguistiques semi-dirigées qui suivent un canevas similaire et laissent une grande marge de manœuvre au locuteur. Le contenu des entrevues s'avère comparable tout au long de la période étudiée. Les quelques différences quant aux thèmes abordés relèvent de la volonté des chercheurs d'adapter le canevas d'entrevue à l'actualité⁵. Par ailleurs aux trois étapes de la cueillette des données, les intervieweurs avaient reçu une formation comparable. En somme, les conditions de l'enquête aux trois temps de la comparaison

s'avèrent similaires à plusieurs points de vue (voir également Blondeau, 1999 et 2001 pour une discussion sur la comparabilité des trois différents corpus).

Dans cette étude, les 12 locuteurs interviewés avaient en moyenne 23 ans en 1971⁶, tel que l'indique le tableau 1, et se retrouvent en 1995 à l'aube de la cinquantaine, donnant ainsi accès à un laps de temps représentatif de la vie adulte active chez les mêmes individus au fil du temps.

Tableau 1 : Moyenne d'âge de la cohorte aux trois moments de la comparaison

Année	1971	1984	1995
Moyenne d'âge	23	36	47

Le point de départ de la comparaison est l'année 1971. Pour y faire référence, nous disposons non seulement de nos propres résultats sur le comportement des 12 individus de la cohorte mais également des résultats d'Emirkanian et Sankoff (dorénavant E et S) qui ont étudié la variation dans les emplois du futur à partir d'un échantillon socialement représentatif du corpus Sankoff-Cedergren en 1971. Ceci nous permet d'établir une distinction entre la tendance communautaire documentée par E et S et la situation de la cohorte au point initial de la comparaison dégagée à partir de la présente étude.

Une précision s'impose ici. L'étude d'E et S s'appuyait sur une rationalisation dans la construction de l'échantillon. Ces chercheurs avaient sélectionné 36 locuteurs selon des critères d'âge, de sexe et d'origine sociale⁷, ce qui leur permettait de considérer leurs résultats comme un reflet des tendances à l'œuvre dans la communauté dans son ensemble. Tel n'est pas le cas pour la cohorte étudiée ici, dont la composition ne prétend pas représenter la communauté linguistique. Sur le plan de sa composition sociale, la cohorte se répartit entre 5 femmes et 7 hommes. Par ailleurs, comparativement au corpus initial, il faut noter une représentation plus faible des locuteurs situés au bas de l'échelle sociale. L'annexe fournit des informations sur les caractéristiques sociales des 12 individus étudiés. Thibault et Vincent (1990, p. 22) avaient déjà remarqué à propos du corpus Montréal-84 que, malgré une diversité sociale incontestable, le nouvel échantillon de 72 locuteurs était loin de reproduire la symétrie de la représentation selon le sexe, l'âge et l'origine sociale qui caractérisait le corpus de 1971. Cette observation tient également pour le corpus Montréal-95, de même que pour la cohorte étudiée dans la présente étude, à cause en particulier de l'amenuisement de la taille de l'échantillon. En outre, les critères de sélection des locuteurs pour établir le corpus de 1995, dont l'un des objectifs majeurs était l'analyse discursive, n'ont tenu compte que de l'âge et de la loquacité tout en mettant de côté d'autres critères sociaux (Vincent *et al.*, 1995). On peut en partie imputer la responsabilité

de cette faible représentativité aux aléas mêmes des études longitudinales qui ont comme caractéristique de voir leur échantillon se réduire au fil du temps à cause de contraintes méthodologiques inhérentes à ce type d'étude. Cette caractéristique des études longitudinales en constitue d'ailleurs leur principal inconvénient, dont, en contrepartie, ne souffrent ni l'approche du suivi communautaire en temps réel, ni l'approche synchronique du temps apparent. Il s'avère toutefois indéniable que l'examen d'une cohorte de locuteurs sur une période aussi étendue représente une source d'information unique et cruciale pour comprendre les changements qui se produisent chez les mêmes individus au cours de la vie.

La suite de la comparaison s'appuie principalement sur les données de la cohorte qui sont examinées pour chacune des années subséquentes : 1984 et 1995. À des fins comparatives, nous mettons en parallèle nos résultats pour l'année 1984 à ceux de l'étude diachronique de Zimmer (1994), qui porte sur les jeunes locuteurs du corpus de Montréal en 1984. Nous faisons également référence à d'autres études sur le français parlé (Poplack et Turpin, 1999 ; Poplack, 2002), ce qui nous permet de mettre en perspective nos résultats en relation avec la situation pour d'autres communautés linguistiques⁸.

Variation dans l'emploi du futur

Les variantes

Tel qu'indiqué dans l'introduction, parmi les formes explicites de l'expression du futur, les deux principales — le futur simple et le futur périphrastique — ont retenu notre attention pour la présente étude variationniste. Comme le montre l'exemple (4), on les retrouve fréquemment produites par un même locuteur au cours d'un même énoncé.

- (4) On *verra* si on *va être* capable de s'acheter des rames mais on *va commencer* par boucher les trous. (Ghislain, 1984)

Ces deux formes du futur ont par ailleurs été largement discutées tant par la grammaire traditionnelle que par les travaux de linguistique descriptive. Une revue des sources indique que plusieurs des travaux consacrés au futur ont examiné la question sous l'angle du rapport univoque entre forme et fonction. En effet, plusieurs des travaux antérieurs, s'écartant d'une approche variationniste, distinguent les variantes selon un rapport où une forme devrait correspondre à une seule et même fonction (pour une discussion détaillée, voir Poplack et Turpin, 1999).

Par exemple, on associe généralement le futur synthétique aux actions se déroulant dans un avenir éloigné alors que le futur périphrastique relèverait d'un déroulement prochain. À titre d'exemple, on retrouve fréquemment dans plusieurs ouvrages d'apprentissage du français, langue seconde ou étrangère, des mentions de l'usage du verbe *aller* suivi de l'infinitif portant l'appellation *futur proche*.

Cette construction, maintenant enseignée explicitement comme un temps verbal du futur, est généralement associée à la proximité temporelle dans les manuels d'apprentissage. En outre, on note une association entre le futur périphrastique et l'imminence de l'événement. Pourtant, les études distributionnelles détaillées (Jeanjean, 1988), de même que les analyses sociolinguistiques de plusieurs variétés de français parlé (Emirkanian et Sankoff, 1985 ; Chevalier, 1994 ; Poplack et Turpin, 1999 ; Poplack, 2002), ont démontré que les formes alternent selon une dynamique beaucoup plus complexe, de sorte qu'il devient impératif de remettre en question l'univocité du rapport entre forme et fonction. L'examen de la variation a montré que l'emploi des formes était conditionné par plusieurs facteurs sociolinguistiques. Non seulement des facteurs sociaux comme l'âge et l'origine sociale entrent en jeu, mais également des facteurs linguistiques agissent sur plusieurs fronts.

Les études variationnistes précédentes ayant porté sur cette variable ont indiqué plusieurs évidences d'un changement en cours, tant à partir du modèle du temps apparent que du temps réel. D'une part, le constat d'un usage différentiel des variantes selon les générations à partir de données synchroniques suggère un déclin des formes synthétiques dans la communauté. En effet, dans l'étude d'Emirkanian et Sankoff (1985) sur les données du corpus Sankoff-Cedergren représentant le français montréalais en 1971, la distribution selon l'âge laissait entrevoir un changement en cours selon le modèle du temps apparent. Les jeunes locuteurs favorisaient le futur périphrastique de manière plus soutenue que les locuteurs plus âgés, ce qui faisait dire aux auteurs que « le futur périphrastique tend à se substituer au futur simple » (Emirkanian et Sankoff, 1985, p. 189). Cette étude identifiait également l'effet de l'origine sociale, les locuteurs du haut de l'échelle sociale employant la variante synthétique plus fréquemment que les locuteurs des autres groupes sociaux. Cette association pourrait aussi suggérer que la variation soit contrainte par des facteurs stylistiques, une question que n'avaient cependant pas examinée E et S. Toutefois, Poplack et Turpin (1999), dans leur étude du français parlé à Ottawa-Hull, ont associé l'usage du futur synthétique à la forme du *vous* de politesse, suggérant que cette variante serait associée à un style plus formel. Par ailleurs, l'étude de Poplack et Turpin a également démontré que l'âge constituait le seul facteur social significatif influençant la distribution des formes. L'âge semble donc constituer une contrainte sociale majeure de l'emploi des formes. La plupart des chercheurs ont tiré de ces différences selon l'âge l'interprétation d'un changement en cours au niveau communautaire. Or, il ne fallait peut-être pas nécessairement écarter la possibilité d'une variation stable selon l'âge, hypothèse que la présente étude explore.

D'autre part, il faut reconnaître que les hypothèses de changement postulées à partir de données synchroniques trouvent confirmation dans deux études

diachroniques qui adoptent la perspective de la comparaison des tendances communautaires. L'une d'entre elles révèle des différences entre le français parlé au 19^e siècle et au 20^e siècle en ce qui concerne l'emploi des temps du futur. En effet, une étude en temps réel comparant les *Récits du français québécois d'autrefois*, un corpus qui reflète l'état de la langue parlée au milieu du 19^e siècle, au corpus d'Ottawa-Hull de la fin du 20^e siècle, révèle des taux d'usage différentiels significatifs, indiquant que le futur synthétique occupait une plus grande place au 19^e siècle qu'au 20^e siècle (Poplack, 2002). L'autre étude diachronique documente le comportement des locuteurs du français montréalais en 1984 et montre que les plus jeunes locuteurs faisant leur entrée dans la communauté linguistique adoptent la variante périphrastique de manière encore plus nette que leurs aînés (Zimmer, 1994).

En somme, les évidences de nature synchronique et de nature diachronique semblent converger vers l'hypothèse du changement, du moins en ce qui a trait aux taux d'usage. L'examen de nouvelles données recueillies en temps réel chez les mêmes individus permettra de faire la lumière sur le parcours de la variable au cours de la vie de l'individu, une dimension peu explorée à ce jour.

Circonscription du contexte variable

En ce qui concerne le traitement des données, les entrevues de 1995 ont subi un examen exhaustif de manière à sélectionner toutes les références au futur. Quant à l'examen des entrevues de 1971 et 1984, il est établi ici à titre comparatif et s'appuie sur l'extraction de la première moitié des entrevues. L'analyse du contexte variable nous a conduit à retenir seulement les emplois non équivoques de la référence temporelle au futur. En outre, certaines occurrences ont été écartées de l'analyse lorsqu'elles ne correspondaient pas à la définition du contexte variable. En effet, certaines formes, bien qu'elles fassent intervenir une morphologie verbale du futur, ne réfèrent pas à un événement futur. C'est le cas notamment des occurrences référant à l'aspect habituel, illustrées en (5) et (6) :

- (5) Disons eux autres ils travaillent sur la route mais ils *vont aller* chercher leurs horaires le matin. (Lysiane, 1995)
- (6) Puis là on *va faire* nos commissions, on *va manger* au restaurant puis on retourne dans le logement. (Lysiane, 1995)

Comme l'illustrent ces exemples, dans ce contexte, la forme *aller* suivie de l'infinitif apparaît souvent en concurrence avec le présent habituel et, pour cette raison, a été élaguée. Les formes référant à un contexte habituel étaient présentes en grand nombre dans les enregistrements de 1995, en particulier dans la dernière section de l'entrevue⁹. Les exclusions ont également porté sur les formes impératives illustrées en (7). Par ailleurs, comme les études précédentes avaient observé

que les tournures proverbiales et les formes figées ne constituaient pas un terrain productif à la variation à cause de leur association quasi-catégorique à la forme synthétique, nous avons exclu ces occurrences du contexte variable. En effet, comme l'illustrent les exemples (8a-c), la variation s'avère difficile dans ces contextes.

- (7) *Va pas accuser* la petite fille puis le bonhomme. (Paul, 1984)
- (8) a. Tu dis jamais : « Fontaine *je ne boirai pas* de ton eau ». (Arthur, 1995)
b. L'avenir nous le *dira*. (Martine, 1984)
c. Il *arrivera* ce qui *arrivera*. (Louise, 1995)

Une fois ces occurrences écartées¹⁰, nous avons retenu pour les trois années un total de 1 836 occurrences qui correspondent à la définition du contexte variable et ne présentent aucune ambiguïté.

Résultats

Les analyses qui suivent tracent un portrait quantitatif de la variation entre le futur synthétique et le futur périphrastique. Afin de procéder à la comparaison, nous avons reproduit de manière identique le protocole d'analyse pour les trois années de la comparaison : 1971, 1984 et 1995. Dans un premier temps, l'attention se porte sur la situation en ce qui trait aux taux d'usage en relation avec les trois années étudiées. Dans un deuxième temps, nous examinons les contraintes linguistiques relatives à l'emploi des variantes.

Les taux d'usage à travers la période étudiée

Une première analyse du comportement linguistique de la cohorte, en ce qui concerne les taux d'usage selon les différentes années, révèle les faits suivants. Comme la figure 1 l'indique, les locuteurs de la cohorte employaient le futur synthétique dans 14 % des cas en 1971. En 1984, leur usage de la variante synthétique s'accroît à 23 % pour ensuite fléchir légèrement à 22 % en 1995. Il semble donc y avoir une augmentation de l'usage du futur synthétique, qui se stabilise près de la barre des 20 %.

Afin d'examiner la situation en 1971, on peut mettre en parallèle les résultats du comportement linguistique de la cohorte aux résultats de l'étude communautaire d'E et S portant sur la même période. L'étude d'E et S faisait état d'un taux d'usage de 21 % de futur synthétique pour la communauté en 1971. Ce taux est nettement plus élevé que celui de la cohorte, qui ne compte que 14 % de futur synthétique en 1971. Il faut cependant rappeler que le taux rapporté par E et S correspond à la situation toutes générations confondues¹¹. Or, les douze locuteurs qui font l'objet de la présente étude n'avaient en moyenne que 23 ans en

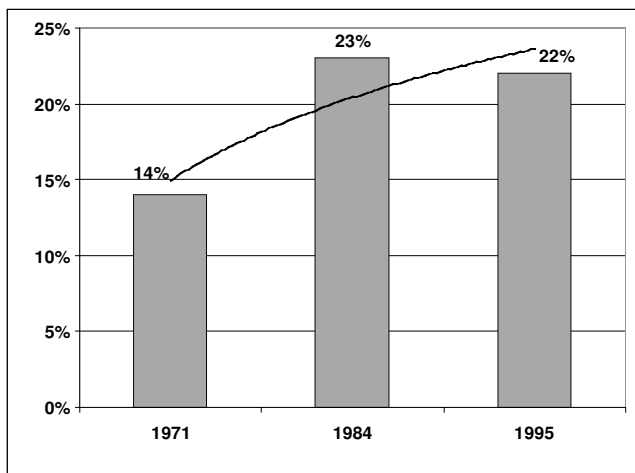


Figure 1 : Taux d'usage du futur synthétique — cohorte

1971. À cet égard, il faut revenir sur une des conclusions majeures de l'étude d'E et S qui indiquait que l'âge jouait un rôle crucial dans la variation, les jeunes utilisant moins de futur synthétique que les locuteurs plus âgés. À ce titre, nos résultats semblent cohérents avec l'analyse originale puisque le taux plus faible que nous observons peut s'interpréter en relation avec l'âge. La cohorte qui avait en moyenne 23 ans en 1971 se rapproche de la catégorie *jeunes* identifiée dans l'étude originale, ce qui expliquerait la différence de taux. Nous reviendrons sur cette question de l'âge dans la section consacrée aux contraintes linguistiques.

Si on examine maintenant les résultats pour les années subséquentes, on remarque une augmentation de l'usage du futur synthétique avec un taux d'usage qui passe à 23 % en 1984 pour se fixer à 22 % en 1995. La cohorte a donc modifié son comportement linguistique entre les années 70 et 80 en direction du futur synthétique sur le plan du taux général d'usage. Pourtant, on considère cette variante en régression dans la communauté, selon les études en temps apparent. Cette situation paradoxale mérite un approfondissement.

En effet, selon le modèle classique du temps apparent, on s'attendrait à retrouver une relative stabilité des taux d'usage de 1971 à 1995 chez la cohorte, mais tel n'est pas le cas. Une autre possibilité serait que les individus participent au changement communautaire. En effet, selon les résultats d'une étude portant sur la même communauté, les nouveaux jeunes, qui entrent dans la communauté en 1984, emploient davantage la variante du futur périphrastique, résultat qui semble confirmer l'hypothèse de changement communautaire en cours (Zimmer, 1994).

En conséquence, si on examine la possibilité, désignée du nom de *changement longitudinal* (Sankoff, 2005), on aurait pu s'attendre à une augmentation du futur périphrastique chez les locuteurs au cours de leur vie due à l'influence de la nouvelle tendance en vogue chez les plus jeunes, comme cela s'est produit dans le cas du développement du /r/ postérieur. Or, tel n'est pas le cas non plus.

Ainsi, plutôt que d'aller en direction du futur périphrastique, la variante réputée en essor dans la communauté, les locuteurs de la cohorte font montre d'un emploi plus important de la forme synthétique. Ils ne semblent donc pas adopter le comportement linguistique des jeunes de la communauté. On a ici, au contraire, une contre évidence à l'augmentation des formes périphrastiques. Pour la cohorte étudiée, la forme synthétique du futur se maintient comme variante productive, et, contrairement à l'idée avancée de son déclin prochain, elle reprend même de la vigueur chez les mêmes locuteurs. Ainsi entre 1971 et 1984, la cohorte vieillit et elle emploie davantage le futur synthétique. Quelle interprétation fournir à ce résultat qui défie les hypothèses préalablement avancées ?

Il semble justifié de proposer ici une interprétation en relation avec la gradation d'âge, du moins pour cette génération de locuteurs. On pourrait avancer que la montée des formes synthétiques est associée à l'entrée de ce groupe dans la vie active et sur le marché du travail. Labov a déjà souligné que les traits vernaculaires atteignaient leur paroxysme à l'adolescence. S'appuyant sur des faits du même ordre, Chambers (1995), lorsqu'il traite des étapes formatives dans l'acquisition des normes sociolinguistiques, indique que l'entrée sur le marché du travail s'accompagne souvent d'un recentrage vers des variantes plus standard. Si on postule que le futur synthétique est associé à la formalité (Poplack et Turpin, 1999) et qu'il correspond à une variante plus standard, on aurait ici une confirmation empirique de l'acquisition de ces normes sociolinguistiques. Les locuteurs de la cohorte, plutôt que de suivre le changement en cours chez les jeunes, se mettraient à l'abri de ce changement en maintenant un usage productif du futur synthétique.

Les contraintes linguistiques

Il est cependant parfois trompeur de se laisser guider uniquement par les taux d'usage et l'analyse des contraintes linguistiques agissant sur la variation peut révéler davantage. En examinant l'effet des facteurs linguistiques contraignant la variation, on peut vérifier dans quelle mesure le changement de taux d'usage correspond à un changement plus profond au niveau de la grammaire sous-jacente des locuteurs. À ce titre, nous avons d'abord examiné pour l'ensemble des données l'effet de trois facteurs linguistiques¹².

Les groupes de facteurs étudiés

L'analyse présentée dans cette section porte sur l'effet des facteurs linguistiques réputés les plus importants selon les sources documentaires répertoriées : la *polarité*, la *distance temporelle* et la *spécification adverbiale*. Le groupe de facteurs relié à la polarité distingue les énoncés affirmatifs, tels qu'illustrés en (9), des énoncés négatifs illustrés en (10) et (11). Selon les précédentes études sur la variation dans plusieurs variétés du français parlé au Québec, en Ontario et en Acadie, les énoncés négatifs seraient favorables à l'adoption du futur synthétique (Emirkanian et Sankoff, 1985; Poplack et Turpin, 1999; Zimmer, 1994; Chevalier, 1994), tendance que nous voulons vérifier dans cette étude. En outre, signalons qu'une contrainte de ce type avait également été identifiée par Franckel sans, toutefois, que son étude ne fournisse d'évidences empiriques associées à une variété spécifique du français (1984).

- (9) Elle *va travailler* elle bientôt là. (Louis Pierre, 1984)
- (10) J'ai vécu longtemps dans le Vieux-Montréal puis *j'irai pas revivre* dans le Vieux-Montréal. (Arthur, 1995)
- (11) Parce que à quelque part je *vais pas faire payer* la note à ceux qui sont pas responsables. (Lysiane, 1995)

Le groupe de facteurs rattaché à la distance temporelle renvoie à l'hypothèse selon laquelle le futur synthétique serait favorisé lorsque l'événement est éloigné dans le temps alors que le futur périphrastique serait associé à la proximité temporelle de l'événement. Cette hypothèse est émise en relation avec la distinction classique relevée dans la littérature. Trois catégories, illustrées de (12) à (14), ont été prises en compte pour l'analyse de ce groupe de facteurs. Reprenant le découpage de Poplack et Turpin (1999), la proximité temporelle correspond à un événement futur ayant lieu dans les 24 heures suivant l'énonciation, alors que l'éloignement temporel renvoie à un événement ayant lieu dans un avenir plus lointain. Nous avons également établi une catégorie *indéterminé* pour classer les occurrences dont le contexte ne fournit aucune information sur la distance temporelle face à l'événement futur.

- (12) Proximité temporelle :
Bien ma tante je *vais être* chez vous vers dix heures et demie. (Louise, 1995)
- (13) Éloignement temporel :
Bon la mienne *va commencer* l'école l'année prochaine. (Charles, 1984)
Cet été ils *demeureront plus* ensemble. (Ghislain, 1984)
- (14) Indéterminé :
Amène-moi tes preuves puis moi je les ai les preuves puis on *va regarder* ensemble. (Martine, 1995)

Par ailleurs, le groupe de facteurs relié à la spécification adverbiale vise à vérifier l'hypothèse reliée à l'association entre le futur synthétique et le type de spécification adverbiale. Les exemples en (15) à (17) illustrent les trois catégories prises en compte pour ce groupe de facteurs : la présence d'un adverbe spécifique, la présence d'un adverbe non spécifique et l'absence de spécification adverbiale.

(15) Spécifique :

Puis *après le déjeuner*, on *ira jouer* au soccer. (Louise, 1984)

(16) Non spécifique :

C'est pour quand je *vas aller* à l'université *plus tard*. (Martine, 1995)

(17) Absence de spécification adverbiale :

On va espérer que ça *va bien aller* puis qu'ils *vont être* heureux. (Christian, 1995)

Analyse des facteurs linguistiques

Nous avons examiné l'influence de ces groupes de facteurs linguistiques à partir d'analyses quantitatives multivariées menées au moyen du logiciel GoldVarb version 2.0 (Sankoff et Rand, 1990) pour chacune des années de la comparaison. Pour toutes les analyses quantitatives présentées, le futur synthétique constitue la valeur d'application choisie. Ceci implique que tous les résultats présentés s'interprètent dans la perspective des effets favorables ou défavorables à l'adoption du futur synthétique. Les résultats pour les trois années sont présentés au tableau 2. La lecture du tableau indique des similarités importantes sur le plan des contraintes linguistiques pour les trois années. Ainsi pour les trois moments de la comparaison, l'analyse n'identifie qu'un seul facteur significatif — la polarité — alors que les deux autres facteurs sont rejetés de l'analyse.

Comme les poids relatifs l'indiquent, les énoncés négatifs favorisent l'adoption de la forme synthétique de manière non équivoque. Le poids relatif associé au choix du futur synthétique s'élève au niveau de 0,98 et ce, pour les trois années étudiées.

Ceci confirme l'importance du facteur de la polarité, un aspect qui avait déjà été mis en évidence par E et S pour leur étude de la situation communautaire en 1971. Ces résultats corroborent également l'étude sur le français d'Ottawa-Hull (Poplack et Turpin, 1999), de même que la comparaison des données du français parlé au 19^e et au 20^e siècles (Poplack, 2002). On doit souligner que l'influence de ce facteur ne se réduit pas au fil du temps, ce qui permet d'affirmer que, pour la cohorte, l'effet de la négation demeure crucial pour le maintien de la forme synthétique. En effet, aucun signe majeur d'érosion n'est identifié dans ce contexte linguistique. On doit au contraire constater la stabilité de cette contrainte linguistique au niveau de la grammaire sous-jacente des locuteurs.

Tableau 2 : Facteurs linguistiques influençant l'adoption du futur synthétique

		1971		1984		1995	
		input : 0,11		input : 0,23		input : 0,2	
		%	poids relatif	%	poids relatif	%	poids relatif
Polarité							
	négatif	88	0,98	93	0,98	91	0,98
	affirmatif	8	0,42	15	0,39	9	0,35
Distance temporelle							
	proximité	6	NS	21	NS	13	NS
	éloignement	14	NS	15	NS	15	NS
	indéterminée	16	NS	25	NS	21	NS
Spécification adverbiale							
	spécifique	4	NS	33	NS	23	NS
	non-spécifique	17	NS	22	NS	19	NS
	absence d'adverbe	14	NS	22	NS	20	NS

Vu l'importance de ce facteur, E et S avaient choisi d'examiner la situation en écartant les contextes négatifs pour se concentrer sur la situation dans les contextes positifs. Reprenant cette procédure à des fins comparatives, nous avons isolé les contextes positifs et calculé le taux d'usage dans ce contexte particulier. La figure 2 compare la cohorte aux locuteurs étudiés dans l'étude d'E et S en 1971 en ce qui a trait aux taux d'usage dans les contextes positifs. Les résultats détaillés selon l'âge éclairent la comparaison.

À la lumière de la figure 2, on observe que la cohorte se situe entre les catégories *jeunes* et *moyens* identifiées par E et S. Dans l'étude originale, les jeunes locuteurs faisaient usage du futur synthétique dans 5 % des cas alors que les locuteurs d'âge moyen avaient un taux de 9 % dans les contextes positifs. La cohorte, identifiée par un motif différent dans la figure, se situe entre les deux groupes, à un taux de 8 %. Il n'y a donc pas de différence majeure entre le comportement de la cohorte et ceux des groupes d'âge dont elle se rapproche en 1971.

Quant aux deux autres groupes de facteurs, ils n'assument pas de rôle important dans la variation. Le groupe de facteurs relié à la spécification adverbiale est rejeté de l'analyse multivariée. Ainsi, le fait qu'on ait un adverbe spécifique ou non n'occupe pas une grande importance dans l'explication de la variation. Ce résultat ne corrobore pas ce qu'avaient trouvé Poplack et Turpin (1999) qui voyaient une association entre le futur synthétique et les adverbes non spécifiques. Il se peut toutefois que cet effet soit masqué par l'effet prépondérant de la polarité. Quant au groupe de facteurs mesurant la distance temporelle face à l'événement futur, il

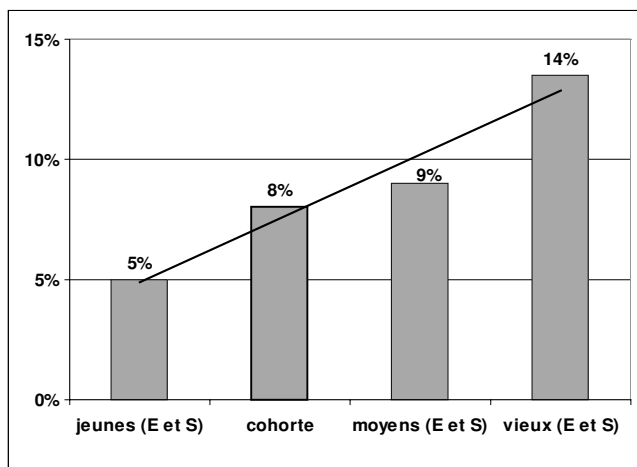


Figure 2 : Comparaison de l'usage du futur synthétique en contexte positif — 1971

n'influence pas de manière significative la situation. Les hypothèses qui associent la distance temporelle au futur synthétique ne sont donc pas appuyées par l'analyse présentée ici. Ainsi, la distance temporelle face à l'événement ne favorise pas l'adoption de la forme synthétique. Ce résultat n'est pas si étonnant puisque déjà dans l'étude de Poplack et Turpin (1999), ce facteur jouait un rôle négligeable et, paradoxalement, non pas dans la direction attendue puisque le futur synthétique était favorisé dans les contextes de proximité temporelle¹³.

En somme, le facteur linguistique majeur qui influence l'adoption de la forme synthétique est la polarité et son effet se manifeste à tous les moments de la comparaison, confirmant ici ce que plusieurs études précédentes avaient identifié. On doit remarquer que le futur synthétique ne semble subir aucun affaiblissement dans ce contexte linguistique, qui en constitue son incontestable chasse gardée. Afin d'approfondir la question des contraintes linguistiques, la prochaine section présente les résultats d'une analyse en contexte positif uniquement, laissant de côté les données en contexte négatif si fortement associées au futur synthétique et qui, possiblement, pourraient masquer le portrait de la situation dans les autres emplois.

Analyse des données de 1995 dans les contextes positifs

La nature de la variation en contexte positif mérite maintenant toute notre attention. Cette analyse vise à mesurer le poids relatif des facteurs linguistiques

pouvant expliquer la variation qui persiste dans ce contexte linguistique particulier. Or, la mise au rancart des occurrences en contexte négatif nous force à réduire la taille de notre ensemble de données. Pour cette raison, cette analyse ne porte que sur les données de l'année 1995, période pour laquelle nous disposons davantage de données brutes et qui, en conséquence, nous fournit suffisamment de matière pour une analyse multivariée. Parmi les trois groupes de facteurs linguistiques pris en compte dans cette dernière analyse, deux sont similaires à l'analyse présentée ci-dessus : la distance temporelle et la spécification adverbiale. Hormis ces deux dimensions, l'analyse inclut un nouveau groupe de facteurs relié à la contingence de l'événement futur.

S'inscrivant dans la foulée de certains chercheurs qui ont proposé qu'une contrainte de ce type agissait (Fleischman, 1982 ; Franckel, 1984 ; Poplack et Turpin, 1999), la présente analyse intègre un nouveau groupe de facteurs. Selon Fleischman, un événement contingent tributaire de l'accomplissement de certaines conditions se distinguerait d'un événement dont on assume l'occurrence éventuelle ou qui est tenu pour acquis (1982, p. 20). Par ailleurs, le travail de Franckel, sans toutefois fournir d'évidences quantitatives ou empiriques, indique qu'*aller* suivi de l'infinitif appartiendrait au domaine du certain alors que le futur synthétique appartiendrait au domaine du non certain (1984, p. 66). Afin de vérifier ces hypothèses et de documenter l'effet de cette opposition sur la variation, le découpage des données s'est effectué de la manière suivante. Après avoir établi une première opposition entre événement contingent et non contingent, les données ont ensuite été catégorisées selon le type de structure permettant d'identifier la contingence. Cette catégorisation a mené à l'identification de trois sous-groupes : énoncés contingents marqués par l'apodose dans les constructions avec *si*, qu'illustre l'exemple (18), énoncés contingents marqués par une circonstancielle de temps, qu'illustre l'exemple (19), et enfin, une catégorie *autres* regroupant les énoncés contingents exprimés différemment, comme à l'exemple (20) où l'adverbe *peut-être* et l'expression verbale *on le sait pas* dénotent l'incertitude du locuteur face à l'événement.

(18) Si jamais il a besoin de moi qu'il a plus personne qu'il est pas satisfait il *m'appellera* puis j'*irai*. (Paul, 1995)

(19) Quand tu seras organisé, tu *viendras* me le soumettre. (Charles, 1995)

(20) Peut-être plus tard on le sait pas là des fois les *sous* vont nous le *permettre*. (Martine, 1995)

Le tableau 3 illustre les résultats de l'analyse multivariée pour l'année 1995. Le taux d'usage du futur synthétique en contexte positif n'est que de 8 %, un taux plus faible qu'en contexte négatif. Comme dans l'analyse précédente, les groupes de facteurs relatifs à la spécificité adverbiale et à la distance temporelle ne sont pas

sélectionnés par le modèle et, en conséquence, ne jouent pas de rôle significatif sur la variation. Cependant, la contingence de l'événement exerce une influence significative sur l'emploi des formes.

Tableau 3 : Facteurs linguistiques influençant l'adoption du futur synthétique

Input : 0,08	%	Poids relatif
Distance temporelle		
proximité	5	NS
éloignement	11	NS
indéterminée	8	NS
Spécification adverbiale		
spécifique	12	NS
non-spécifique	9	NS
absence d'adverbe	8	NS
Contingence		
non contingent	7	0,46
contingent		
<i>apodose avec si</i>	10	0,56
<i>circonstancielle de temps</i>	12	0,61
<i>autres</i>	16	0,69

Comme son poids relatif de 0,46 l'indique, un événement non contingent serait moins favorable à la forme synthétique qu'un événement contingent. Par ailleurs, parmi les énoncés qui expriment un certain degré de contingence, on peut observer la gradation suivante en direction de l'adoption de la forme synthétique : les apodoses avec *si*, dont le poids relatif s'élève à 0,56 ; les circonstancielle de temps, dont le poids relatif atteint 0,61 ; les autres indicateurs de contingence, dont le poids relatif atteint 0,69. Ce résultat s'avère intéressant puisqu'il confirme l'association entre le futur synthétique et la contingence de l'événement identifiée par les écrits. Signalons à cet égard que Poplack et Turpin (1999, p. 153) dans leur étude d'Ottawa-Hull avaient trouvé un effet de même type mais dont la magnitude était relativement faible.

En somme, bien que la forme synthétique soit moins fréquente en contexte positif qu'en contexte négatif, son emploi n'est pas aléatoire et est conditionné par au moins un facteur linguistique, soit celui de la contingence face à l'événement futur. Il serait par ailleurs utile d'explorer dans la poursuite de cette étude la dimension stylistique de la variation par le biais des changements dans le sujet des énoncés et dans la situation interactionnelle¹⁴, facteurs qui s'étaient montrés concluants dans l'étude longitudinale d'un autre marqueur sociolinguistique

en français montréalais : la variation entre les formes simples et composées des pronoms non-clitiques au pluriel (Blondeau, 1999). Cette avenue de recherche permettrait d'examiner sous un autre oeil les modifications de l'usage de la cohorte, mais ce serait là l'objet d'un autre travail.

Conclusion

À la lumière de la présente étude, tout plaide en faveur de la nécessité de vérifier par des études en temps réel les hypothèses antérieures tirées du modèle du temps apparent. La comparaison des tendances communautaires et le suivi de cohorte constituent deux avenues possibles pour les études en temps réel. Nous avons tenté d'explorer la seconde en examinant le comportement au fil du temps d'un groupe d'individus en ce qui a trait à la variation du futur en français.

L'examen de la trajectoire des emplois du futur chez une cohorte de locuteurs du français de Montréal a illustré la dynamique complexe à l'œuvre dans ce changement linguistique. Le groupe relativement jeune que nous avons examiné au premier point de la comparaison en 1971 a modifié son comportement linguistique en faveur du futur synthétique au cours de la période étudiée. Ainsi, les résultats de notre étude ont indiqué une augmentation du taux d'usage de 14 % à 22 %, entre 1971 et 1984, pour ensuite se stabiliser autour de la barre des 20 % en 1995.

Ce changement dans les taux d'usage n'est toutefois pas accompagné d'une modification sur le plan de la grammaire sous-jacente puisque les mêmes facteurs linguistiques ont été sélectionnés aux trois moments de la comparaison. En particulier, l'effet de la polarité se maintient comme facteur déterminant dans l'adoption des formes et l'analyse ne signale aucun signe d'érosion dans ce contexte. En conséquence, le contexte négatif demeure toujours la chasse gardée du futur synthétique. Par contre, les deux autres groupes de facteurs analysés, la distance temporelle et la spécification adverbiale, ne s'avèrent pas significatifs dans l'explication de la variation. Par ailleurs, l'analyse des données de 1995 en contexte positif uniquement a indiqué que, malgré sa rareté, l'usage de la forme synthétique n'est pas aléatoire, mais conditionné par un groupe de facteurs relié à la contingence de l'événement futur. En somme, les locuteurs de la cohorte maintiennent non seulement un emploi productif de la variante synthétique, mais leur usage des variantes demeure conditionné par des facteurs linguistiques constitutifs de la grammaire de la variation.

Cet examen longitudinal a démontré que la cohorte n'a pas modifié son comportement en faveur de la nouvelle norme communautaire. Au contraire, les locuteurs ont montré un emploi plus fréquent de la variante synthétique. Ainsi, malgré les évidences d'un déclin du futur synthétique chez les locuteurs plus jeunes de

la communauté (Zimmer, 1994), la variante synthétique demeure étonnamment productive pour la cohorte de locuteurs qui avance en âge. L'interprétation va dans le sens d'un recentrage vers la variante synthétique, une variante que l'on pourrait considérer plus standard que la variante périphrastique. Cependant, avant de pouvoir confirmer l'hypothèse d'un recentrage plus général de cette cohorte vers des variantes plus standard, il faudra élargir l'examen à d'autres variables occupant des rôles distincts sur l'échelle socio-symbolique des variables sociolinguistiques : marqueurs, indicateurs ou stéréotypes.

Par ailleurs, le fait que la cohorte semble aller à l'encontre de la tendance communautaire nous a conduit à proposer une interprétation reliée à la gradation d'âge pour ce sous-groupe de la communauté. En effet, tout indique que le comportement linguistique de la cohorte va dans cette direction, ce qui constituerait une confirmation empirique du modèle de Chambers des étapes formatives initiales. À cet égard, on peut se demander dans quelle mesure les études synchroniques antérieures auraient écarté trop rapidement l'interprétation de la gradation d'âge. En effet, le peu d'études en temps réel dont la sociolinguistique dispose jusqu'ici, suggère une dynamique beaucoup plus complexe entre le changement communautaire et les phénomènes de gradation d'âge (Labov, 1994; Sankoff, 2005). Il semblerait, à la lumière des études récentes, que l'un n'écarte pas nécessairement l'autre. La contribution des études en temps réel adoptant différentes méthodes pourra servir à clarifier la relation entre les deux phénomènes.

L'adoption d'un cadre méthodologique s'avère intimement reliée à la question de recherche à laquelle une étude doit répondre. Nous espérons avoir démontré que si l'on veut répondre adéquatement aux questions de recherche portant sur la nature et la portée du changement linguistique, on ne pourra faire l'économie des études en temps réel. La prise en compte du temps réel en sociolinguistique offre deux avenues méthodologiques complémentaires : la comparaison des tendances communautaires et le suivi de cohorte. Nous avons présenté dans cet article un exemple de ce que nous enseigne le suivi de cohorte pour la compréhension du changement linguistique. Bien que ce cadre méthodologique ne puisse résoudre à lui seul toute la question du rapport entre l'individu et le changement linguistique, sa combinaison avec la comparaison des tendances communautaires en temps réel pourra nous permettre d'ajouter une autre pièce au puzzle sur lequel plusieurs sociolinguistiques ont travaillé depuis les années soixante.

Notes

Cette recherche a bénéficié d'un octroi du Humanities Scholarship Enhancement Fund, University of Florida en 2005.

- ¹ Pour reproduire ces exemples, nous avons adopté une transcription orthographique aménagée selon le protocole établi pour les trois corpus sociolinguistiques de français parlé (Thibault et Vincent, 1990 ; Vincent *et al.*, 1995). Pour faciliter la lecture des exemples, nous avons toutefois omis certains signes diacritiques.
- ² Les informations entre parenthèses correspondent au pseudonyme du locuteur et à l'année de l'entrevue. Une annexe fournit des informations supplémentaires sur chacun des locuteurs.
- ³ Mes remerciements vont à Diane Vincent qui m'a donné accès aux données analysées dans cette étude et m'a accueillie au *Laboratoire de sociopragmatique et des interactions de la conversation* de l'Université Laval au cours du mois de juin 2005. Je remercie également Madeleine Allard, une étudiante au doctorat, qui m'a beaucoup facilité la tâche lors de mon passage au laboratoire de Québec.
- ⁴ La comparaison des tendances communautaires, qui constituera une étape ultérieure à ce projet, examinera des échantillons distincts de la communauté à chaque moment de la comparaison, ce qui permettra de mettre à profit la complémentarité des deux approches méthodologiques.
- ⁵ Le corpus initial avait pour thème la vie et les coutumes à Montréal. Le corpus de 1984 a adopté le même thème tout en examinant les changements récents dans la vie des locuteurs depuis l'étude initiale et en intégrant à la fin des entrevues un questionnaire sur les goûts. Le corpus de 1995 a repris la même structure mais a remplacé le questionnaire sur les goûts par des questions sur les habitudes conversationnelles des locuteurs, questions liées aux intérêts de l'équipe de l'Université Laval pour l'analyse de discours et l'analyse conversationnelle (Vincent *et al.*, 1995). Par ailleurs, les questions sur l'actualité ont été mises à jour afin de refléter les changements de société. Ainsi, les questions sur la religion semblaient moins pertinentes en 1984. En outre, la question de la langue est abordée dans les trois entrevues mais dans une perspective liée à l'actualité de chacune des époques. Ainsi, le thème du jocal qui jouait un rôle important dans les entrevues de 1971 n'était plus au goût du jour dans les années 80 et a été remplacé par d'autres questions sur la langue.
- ⁶ Un seul locuteur (Alain L.) se distingue des autres par son âge. Il a 45 ans au moment de la première entrevue.
- ⁷ La distinction selon l'origine sociale s'appuyait sur la cote de marché linguistique, une mesure socio-symbolique développée par Sankoff et Laberge (1978). Emirkanian et Sankoff ont également distingué trois groupes d'âge et examiné les différences d'usage entre hommes et femmes.
- ⁸ Nous laissons délibérément de côté les variétés du français acadien car elles sont plus difficilement comparables au français de Montréal. En effet, King et Nadasdi (2003), de même que Chevalier (1994), notent que la situation de la variation en français acadien se démarque de la situation du français québécois. Les travaux de Poplack et Turpin (1991) et de Poplack (2002) sur le français d'Ottawa-Hull sont plus facilement comparables à cause de la nature même de la communauté linguistique étudiée.
- ⁹ Les entrevues de 1995 avaient la particularité d'intégrer une section sur les habitudes conversationnelles (Vincent *et al.*, 1995). Dans cette section, on demandait au locuteur

d'illustrer une journée typique suscitant ainsi plusieurs contextes favorables à l'usage de formes dénotant la valeur aspectuelle associée à l'habituel.

- 10 À titre d'information, un total brut de 1 578 occurrences ont été extraites pour l'année 1995 uniquement. Les occurrences référant à l'habituel comptaient pour 38 % du total des données, les structures impératives 0,1 % et les tournures proverbiales 0,4 %. Ces trois domaines, qui ne correspondaient pas au contexte variable, ont été écartés de l'analyse statistique. Ainsi 61 % des données brutes ont été conservées, celles-ci s'avérant conformes au contexte variable. Par ailleurs, comme nous n'utilisons les données de 1971 et 1984 qu'à titre comparatif, seulement les occurrences correspondant au contexte variable ont été extraites pour la présente étude.
- 11 L'échantillon d'E et S se compose de 36 locuteurs divisés en trois groupes d'âge distincts : *jeunes*, *moyens* et *vieux*. Les auteurs ne précisent pas l'âge moyen des locuteurs. Il est toutefois nettement plus élevé que celui de la cohorte puisque le corpus original Sankoff-Cedergren comprenait des individus âgés de 15 ans à plus de 75 ans.
- 12 D'autres facteurs seront intégrés à l'analyse au cours de la prochaine phase de ce projet.
- 13 Poplack et Turpin (1999) ont identifié une interaction entre la proximité temporelle et le facteur de spécification adverbiale. Rappelons cependant que ce dernier facteur n'est pas retenu par la présente analyse.
- 14 Le lecteur peut noter ici que quatre locuteurs de cette cohorte ont accepté également de s'auto-enregistrer à leur domicile en 1995, donnant accès à une diversité au niveau des situations interactionnelles. Ces données ont été écartées de la présente étude, mais pourraient s'avérer intéressantes afin d'explorer la variation stylistique.

Références

- Blondeau, H. 1999. Parcours d'un marqueur sociolinguistique : les pronoms non-clitiques du pluriel en français parlé de Montréal. Thèse de doctorat. Université de Montréal.
- Blondeau, H. 2001. Corpora comparability and changes in real time within the paradigm of the personal pronouns in Montreal French. *Journal of Sociolinguistics*, vol. 5, n° 4, p. 453–474.
- Blondeau, H., G. Sankoff et A. Charity. 2002. Parcours individuels dans deux changements en cours en français parlé de Montréal. *Revue québécoise de linguistique*, vol. 31, n° 1, p. 13–38.
- Cedergren, H. 1987. The spread of language change : Verifying inferences of linguistic diffusion. Dans P.H. Lowenberg (dir.), *Language spread and language policy : Issues, implications and case studies*. Washington DC : Georgetown University Press, p. 45–60.
- Chambers, J.K. 1995. *Sociolinguistic theory*. Oxford, Blackwell.
- Chevalier, G. 1994. L'emploi des formes du futur dans le parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick. Dans L. Dubois et A. Boudreau (dir.), *Les Acadiens et leur(s) langue(s) : quand le français est minoritaire*. 2^e éd. revue et corrigée. Moncton, CRLA, Université de Moncton, p. 75–89.

- Clermont, J. et H. Cedergren. 1979. Les R de ma mère sont perdus dans l'air. Dans P. Thibault (dir.), *Le français parlé. Études sociolinguistiques*. Edmonton, Linguistic Research Inc., p. 13–28.
- Deshaies D. et É. Laforge. 1981. Le futur simple et le futur proche dans le français parlé. *Langues et linguistique*, n° 7, p. 21–37.
- Emirkanian, L. et D. Sankoff. 1985. Le futur simple et le futur périphrastique dans le français parlé. Dans M. Lemieux and H. Cedergren (dir.), *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, vol. 2. Québec, Gouvernement du Québec, p. 189–204.
- Fleischman, S. 1982. *The future in thought and language*. New York, Cambridge University Press.
- Francel, J.J. 1984. Futur « simple » et futur « proche ». *Le français dans le monde*, n° 182, p. 65–70.
- Hockett, C.F. 1950. Age-grading and linguistic continuity. *Language*, n° 16, p. 449–457.
- Jeanjean, C. 1988. Le futur simple et le futur périphrastique en français parlé, étude distributionnelle. Dans C. Blanche Benveniste, A. Cheurel et M. Gross (dir.), *Grammaire et histoire de la grammaire. Hommage à la mémoire de Jean Stéphanie*. Aix-en-Provence, Publication de l'Université de Provence, p. 235–257.
- King R. et T. Nadasdi. 2003. Back to the future in Acadian French. *Journal of French Language Studies*, n° 13, p. 323–337.
- Labov, W. 1994. *Principles of linguistic change*. Vol. 1 : *Internal factors*. Oxford, Blackwell.
- Poplack, S. et D. Turpin. 1999. Does the *futur* have a future in (Canadian) French ? *Probus*, n° 11, p. 134–164.
- Poplack, S. 2002. Prescription et pratique : une confrontation à travers le temps. Communication présentée lors du colloque Variation, catégorisations et pratiques discursives, Paris.
- Sankoff, D. et D. Rand. 1990. *GoldVarb version 2 : A variable rule application for the Macintosh*. Montréal, Centre de recherches mathématiques, Université de Montréal.
- Sankoff, D., G. Sankoff, S. Laberge et M. Topham. 1976. Méthodes d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale. *Cahiers de linguistique de l'Université du Québec*, 6, p. 85–125.
- Sankoff, D. et S. Laberge. 1978. The linguistic market and the statistical explanation of variability. Dans D. Sankoff (dir.), *Linguistic variation, models and methods*. New York, Academic Press, p. 239–250.
- Sankoff, G. (sous presse). Cross-sectional and longitudinal studies in sociolinguistics. Dans U. Ammon, N. Dittmar, K.J. Mattheier et P. Trudgill (dir.), *Sociolinguistics : An international handbook of the science of language and society*. Berlin, Walter de Gruyter.
- Sankoff, G. et H. Blondeau. 2002. Montreal [r] → [R] in real and apparent time : A trend and panel comparison. Communication présentée lors de NWAV 31, Stanford University.
- Sankoff, G., H. Blondeau et A. Charity. 2001a. Individual roles in a real-time change : Montreal (r->R) 1947–1995. Dans H. Van de Velde et R. van Hout (dir.), *'r-atics* :

- Sociolinguistic, phonetic and phonological characteristics of /r/*. Brussels, ILVP, p. 141–158.
- Sankoff, G., H. Blondeau et A. Charity. 2001b. Social mobility and social solidarity : Longitudinal evidence in Montreal French. Communication présentée lors de NWAV 30, University of North Carolina, Chapel Hill.
- Thibault P. et D. Vincent. 1990. *Un corpus de français parlé. Montréal 84 : historique, méthodes et perspectives de recherche*. Québec, Département de langues et linguistique, Université Laval.
- Vincent, D., M. Laforest et G. Martel. 1995. Le corpus de Montréal 1995 : adaptation de la méthode d'enquête sociolinguistique pour l'analyse conversationnelle. *Dialangue*, n° 6, p. 29–46.
- Vinay, J.-P. 1950. Bout de la langue ou fond de la gorge ? *French Review*, vol. 23, n° 6, p. 489–498.
- Zimmer, D. 1994. Ça va tu marcher, ça marchera tu pas. Je le sais pas (71 :15) Le futur simple et le futur périphrastique dans le français parlé à Montréal. *Langues et linguistique*, n° 20, p. 213–226.

Annexe :
Informations sur les locuteurs de la cohorte

Pseudonyme	Locuteur #	Âge (1971)	Classe sociale^a
Claire R.	49	16	1
Louis-Pierre R.	92	16	1
Charles P.	13	20	1
Ghislain N.	117	22	1
Martine N.	1	23	2
Manon R.	34	24	2
Lysiane B.	7	24	3
Paul G.	2	25	3
Christian B.	25	27	1
Arthur P.	65	27	2
Louise C.	8	29	1
Alain L.	104	45	2

^aClasse sociale :

- 1 : élevée
- 2 : intermédiaire
- 3 : ouvrière